

Passé

Racontez comment Vélib a changé Paris (utilisez l'imparfait et le passé composé)

Vous devez faire au moins deux négations (utilisez soit ne pas, ne plus, ne rien, ni-ni, ne jamais, ne que, ne personne)

Présent

Décrivez les problèmes de pollution à Charleston, maintenant il y a un service vélib à Charleston, est-ce que vous l'utilisez ?

Vous devez faire au moins deux négations (utilisez soit ne pas, ne plus, ne rien, ni-ni, ne jamais, ne que, ne personne)

Futur

Dans le futur que va-t-il se passer si on ne fait rien ?

Parlez de la pollution et des problèmes de recyclage.

Vous devez faire au moins trois négations (utilisez soit ne pas, ne plus, ne rien, ni-ni, ne jamais, ne que, ne personne)

Conditionnel

Comment serait nos vies si le vélo remplaçait la voiture ?

parlez des choses positives et des choses négatives.

Vous devez faire au moins deux négations (utilisez soit ne pas, ne plus, ne rien, ni-ni, ne jamais, ne que, ne personne)

Le vélo est de plus en plus populaire en Europe ces dernières années, au point qu'on vend maintenant plus de vélos que de voitures. Ainsi, on compte de plus en plus de cyclistes sur les routes qui roulent plus souvent qu'autrefois et font des trajets toujours plus longs. Comme la voiture perd du terrain sur la bicyclette, les villes doivent s'adapter aux nouvelles exigences de leurs concitoyens. Ainsi, les municipalités aménagent des pistes cyclables et des espaces réservés à la petite reine. La ville de Paris a su s'adapter et de nouveaux projets sont mis en œuvre pour rendre Paris aux piétons et aux cyclistes en proposant des alternatives à la voiture : piétonisation des voies sur berge, Paris plage ou bien Vélib' , il y a une vraie volonté de lutte contre le tout-voiture à Paris !

Le Vélib', qu'est-ce que c'est exactement ?

Le Vélib' existe depuis 2007. C'est un système libre-service de location de vélo. Vélib' est la contraction de vélo et liberté. Il a été mis en place par la Mairie de Paris pour inciter les Parisiens à laisser leurs voitures au garage et à se déplacer plus souvent à vélo.

La première demi-heure d'utilisation est gratuite. Plusieurs formules sont proposées : on peut utiliser le Vélib' occasionnellement (juste pour une journée ou une semaine) ou bien opter pour un abonnement à l'année. Le service est disponible sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Après son lancement, le Vélib' a été critiqué pour le manque d'entretien, l'absence de place dans les stations ou encore parce que les gens le trouvaient trop lourd. Mais les défauts ont peu à peu été améliorés, Paris a été reliée aux communes alentour et tout le monde aujourd'hui plébiscite ce moyen de transport, surtout les jours de grève. Le concept Vélib' financé par la publicité des Abribus a d'ailleurs beaucoup intéressé d'autres grandes villes françaises et européennes qui proposent aujourd'hui des services similaires.